

Formation habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques

HOB0 – Programme de formation – modalité pédagogiques



ORGANISATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation a pour but **d'instruire votre personnel** sur les **dangers liés à l'électricité**. C'est la **reconnaissance de l'employeur** de la capacité d'un salarié à accomplir en toute sécurité des opérations d'ordre non-électriques et de **travailler en sécurité** dans un environnement électrique selon la norme NFC 18-510. Cette habilitation concerne la **basse tension** (230V – 380V) et la **haute tension** (>1000V).

PUBLIC VISE

Personnel **d'exploitation ou technique** non-électricien devant effectuer des **travaux ou des interventions** à proximité d'un réseau électrique (peintre, nettoyage, **effectuer un relevé de compteur, vérifier des extincteurs**) ou dans un local réservé aux électriciens. Cette habilitation concerne également le **personnel effectuant des travaux sur un chantier** et devant **effectuer des tâches sécuritaires** : surveillance et sécurité pour la protection du matériel, des engins ou des personnes.

PRÉREQUIS

Une compréhension du Français et savoir écrire sont nécessaire afin de comprendre les éléments appris.

DURÉE : 7 HEURES

LIEU DE FORMATION

Directement dans votre **établissement** en cas de formation **intra-entreprise**. Nous privilégions cette méthode pour **adapter la formation à l'établissement**. En **centre de formation** en cas de formation **inter-entreprise**.

EFFECTIF : de 4 à 12 apprenants.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de 7H00 est préconisé tous les 3 ans

MODALITÉ ET DELAIS D'ACCÈS

Inscription obligatoire 10 jours avant minimum.

TARIF

Recyclage : 150€ HT/TTC

OBJECTIF

- Être capable de respecter **les prescriptions de sécurité** (selon la norme NF 18 510) liées à la réglementation des habilitations électriques et aux limites du champ d'intervention du HOB0 HOV
- Être capable **d'identifier les types de courant**, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de **connaître les risques électriques** et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable **d'identifier les différents acteurs** ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable **d'intervenir en cas d'accident** : brûlure, feu, problème médical.



ACCÉSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Prendre contact avec notre référent handicap :
Mme ROUX Clémentine au 04.90.60.73.16
ou par mail : contact@securiforce.fr

Formation habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques

107H00

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- **Épreuve théorique** : 20 questions au minimum sur :
 - o Les dangers de l'électricité
 - o Les appareillages électriques
 - o Distances et zones d'environnement
 - o Limite des interventions du H0 B0 H0V
- **Épreuve pratique** : mise en situation qui porte sur :
 - o Les distances de sécurité
 - o Repérage d'une zone dangereuse IP2X

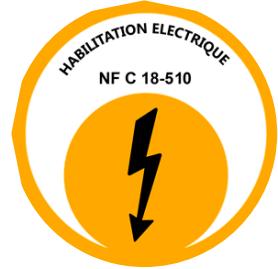
ATTRIBUTION FINALE

Titre d'habilitation remis à l'employeur.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Matériel de sécurité électrique** : cadenas, vérificateur d'absence de tension, gants d'électricien, casque et visière de sécurité
- **Mannequins de formation** adultes et défibrillateur
- **Extincteur CO2 et eau pulvérisée** avec additifs
- **Matériel de démonstration** :
 - . Branchement d'un interrupteur différentiel
 - . Branchement d'un disjoncteur magnétothermique
 - . Faire de l'électricité avec une dynamo, etc.

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.



PROGRAMME DE FORMATION

PARTIE THÉORIQUE 70% (5H00) :

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du **courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Prescriptions de sécurité** associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- **Protection collective** : mesures, équipements et signalisation.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Matériels électriques dans leur environnement : **fonction, caractéristiques, identification**
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Limites de l'habilitation
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Documents types : attestation de consignation, autorisation de travail

PARTIE PRATIQUE 30% (2H00) :

- Remonter les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - o Identifier le chargé d'exploitation électrique
 - o Respecter les instructions données
 - o Rendre compte de son activité
- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées :
 - o Repérage des zones dangereuses
 - o Application des prescriptions dans la zone de voisinage simples et renforcée

